



# Budget 2019





Comme les deux années précédentes, ce numéro spécial présente les grandes lignes du budget, voté en avril 2019. Cette communication est un engagement fort de la municipalité, sur le devoir d'information et de transparence d'utilisation des deniers publics.

Ce budget 2019 traduit un haut niveau d'investissement, avec près de 4,5M€ cette année, sur une stratégie budgétaire de long terme, pérennisant les finances de la commune.

### **RÉALISTE :**

A travers les projets qui voient le jour, fort des engagements pris lors de notre élection, nous agissons en corrélation avec les besoins d'une commune qui arrive aujourd'hui à presque 10 000 habitants.

### **DYNAMIQUE :**

L'Escalys, lieu innovant, pour les associations et les citoyens, avec un vrai projet d'animation sociale et

culturelle, verra son ouverture au dernier trimestre 2019. Notre volonté d'encourager les acteurs qui dynamisent la commune se traduit également par une enveloppe pour les associations qui sera cette année en augmentation.

La rénovation des tribunes du rugby, comme annoncé, se concrétise aujourd'hui, avec un début des travaux au troisième trimestre 2019 pour une ouverture prévisionnelle en 2020.

Enfin, le projet de réhabilitation du gymnase du COSEC, est lancé avec un début des travaux début 2020.

Les travaux de voirie ne sont pas en reste avec l'enfouissement des réseaux, la rénovation de l'éclairage public et l'amélioration des déplacements doux.

Et enfin, Il donne la parole aux citoyens pour proposer et choisir des projets d'investissement qui concernent leur territoire offre la possibilité d'agir directement pour sa commune ; c'est le budget participatif !

### **VOLONTARISTE :**

Il montre l'investissement quotidien des élus et des agents au service de notre ville pour un service public de qualité : 3 ans et les grands projets annoncés, sont lancés.

Ensemble, nous bâtissons le Saint-Lys de demain.

**Serge Deuilhé,  
Maire de Saint-Lys**



### **Saint-Lys - Budget 2019**

Document d'information de la ville de Saint-Lys  
1 place Nationale - CS 60027  
31470 Saint-Lys  
Tél. : 05 62 14 71 71

**Directeur de publication :** Serge Deuilhé

**Responsable de la publication :** Catherine Louit

**Rédaction :** Les élus, Service communication, Service finances

**Conception et réalisation :** Service communication

**Photos :** Les élus, Service communication, agences Adobe Stock et Shutterstock

**Impression :** imprimerie Delort. Journal imprimé sur papier recyclé

**Tirage :** 4 300 exemplaires

**Date du dépôt légal :** à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

**Informez-vous aussi sur**

**[www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr) et Facebook SaintLysOfficiel**

**11,3**  
millions d'€  
Dépenses  
de fonctionnement  
pour 2019

**5,4**  
millions d'€  
Investissements  
prévus en 2019

**0 %**  
d'augmentation des  
taux des impôts  
communaux  
depuis 2016

**841 000 €**  
pour la réhabilitation  
des tribunes du rugby  
et la construction de  
vestiaires

**373 000 €**  
pour  
des acquisitions  
foncières

**311 000 €**  
de subventions aux  
associations

**240 000 €**  
pour l'aménagement  
final de l'Escalys

**235 500 €**  
pour  
la modernisation  
des écoles

**141 000 €**  
pour le lancement de  
la réhabilitation du  
gymnase du COSEC

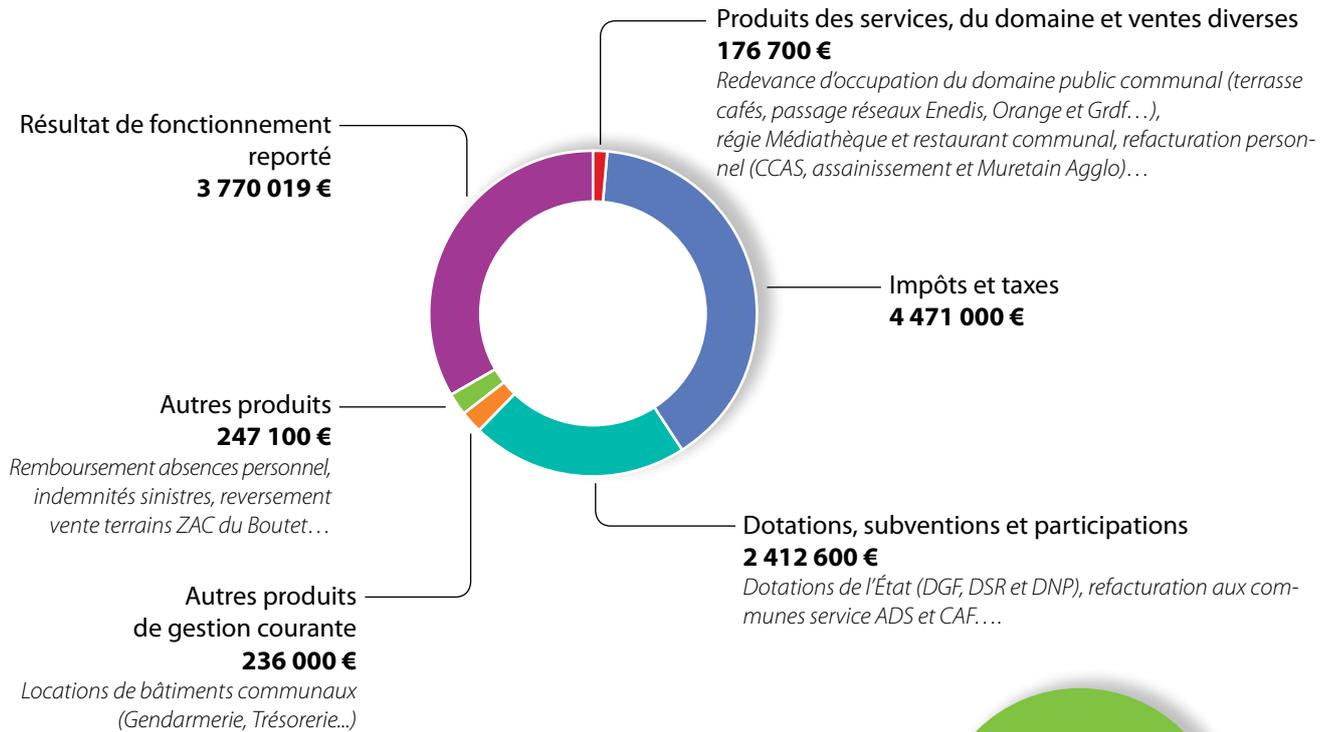
**Budget  
participatif**

**20 000 €**  
pour l'accompagnement  
des projets faits par et  
pour les habitants

### LES PRIORITÉS DU BUDGET 2019

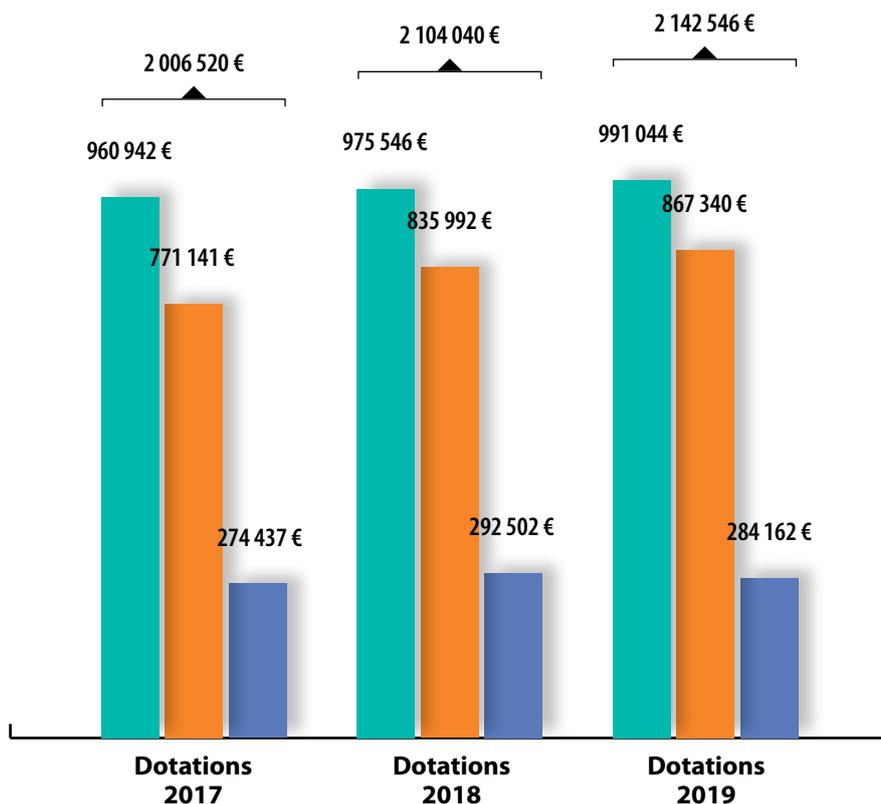
- Répondre aux besoins de la population, sans recours à une augmentation de la fiscalité ;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan pluriannuel d'investissement ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir le niveau d'endettement sous les seuils d'alerte ;
- Préserver une capacité d'investissement pour les années futures.

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**11 313 419 €**  
 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

► LES AIDES DE L'ÉTAT



■ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** est la principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur des critères de population et de superficie.

■ **La Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** est une aide pour les communes rurales les plus défavorisées.

■ **La Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** permet de diminuer les inégalités entre les communes.

# STABILITÉ DES IMPÔTS LOCAUX

À Saint-Lys, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés depuis 2016. Les recettes liées aux trois taxes sont en augmentation de 3,5% par rapport à 2018 soit une hausse de 137 000 € du fait d'une revalorisation des bases fiscales par l'État et d'une croissance du nombre d'habitants.

17,72 %



## TAXE D'HABITATION

Elle s'applique à tous les Saint-Lysiens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit de leur logement.

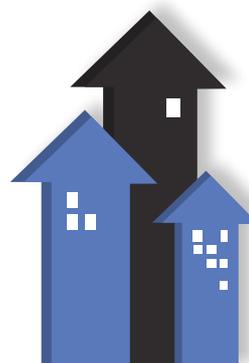
25,45 %



## TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Elle est due par tous les Saint-Lysiens qui sont propriétaires d'un immeuble bâti, d'un local d'habitation ou encore d'un parking, qu'ils soient ou non occupants des lieux. Les bâtiments commerciaux, industriels ou professionnels sont également assujettis à la taxe foncière.

125,32 %

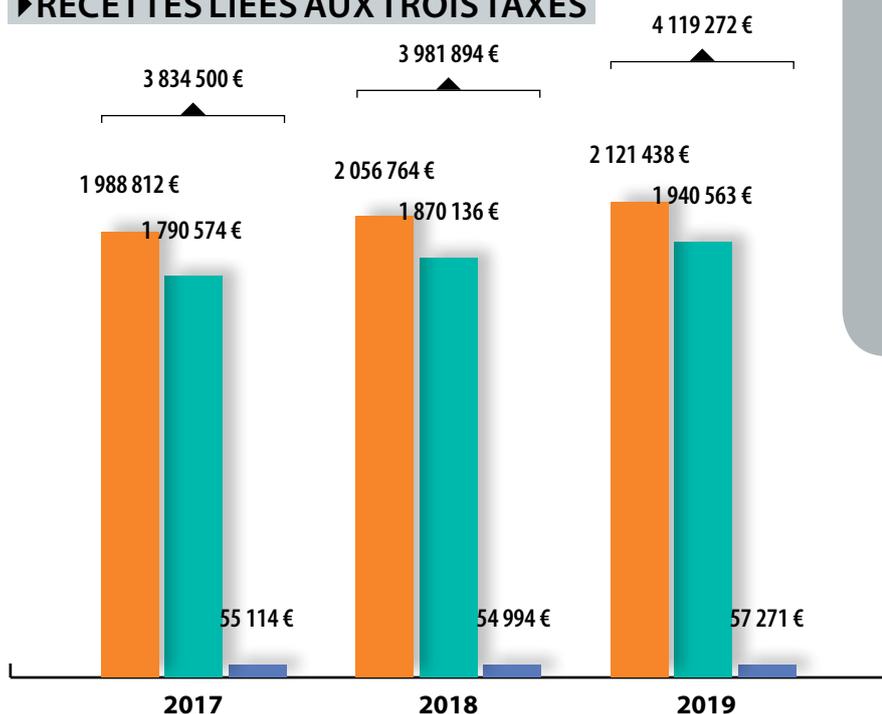


## TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Elle concerne les particuliers et les professionnels propriétaires d'un terrain à Saint-Lys, quelle que soit la nature de ce terrain.

**0 %**  
D'AUGMENTATION  
DES TAUX DES IMPÔTS  
LOCAUX DEPUIS  
2016

## ► RECETTES LIÉES AUX TROIS TAXES



### ► Taux des impôts locaux de communes voisines

(TH : taxe d'habitation, TFB : taxe foncière sur le bâti, TFNB : taxe foncière sur le non bâti)

- Fonsorbes (TH : 19,25 %, TFB : 33,70 %, TFNB : 157,74 %)

- Fontenilles (TH : 16,88 %, TFB : 23,95 %, TFNB : 123,14 %)

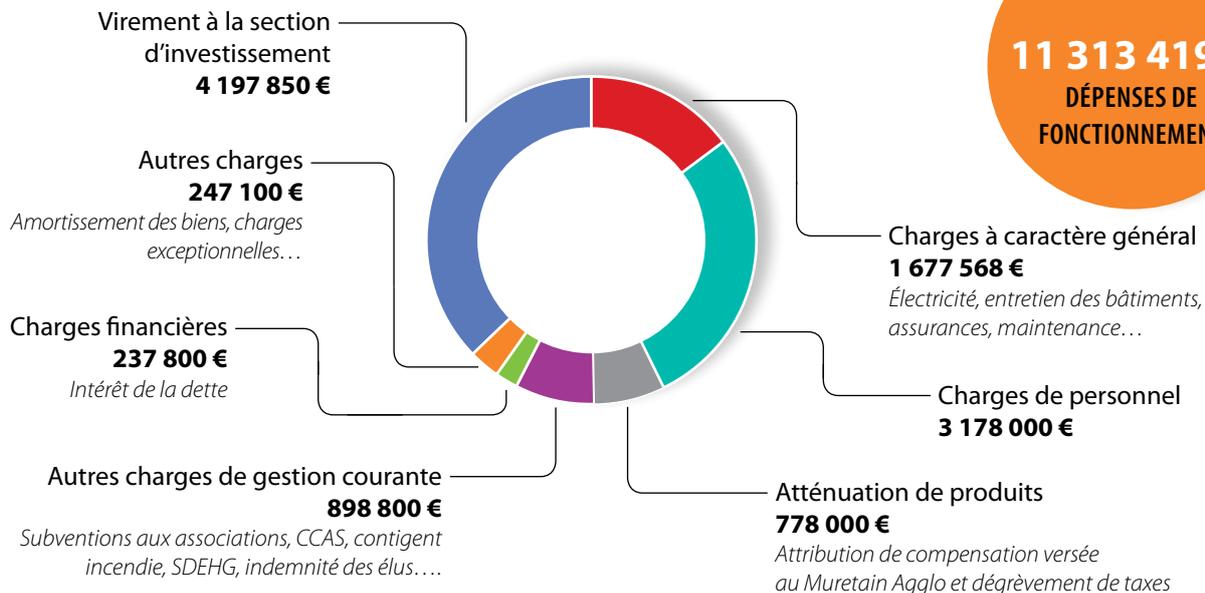
- Leguevin (TH : 14,09 %, TFB : 16,23 %, TFNB : 139,22 %)

■ Taxe d'habitation et taxe d'habitation sur les logements vacants

■ Taxe foncière sur les propriétés bâties

■ Taxe foncière sur les propriétés non bâties

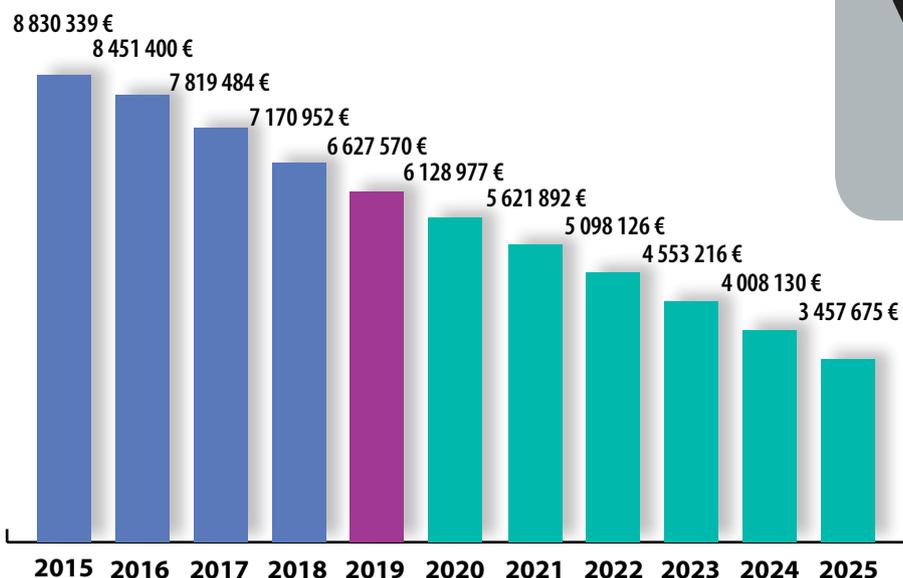
► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



► ÉVOLUTION DES CHARGES FINANCIÈRES



► DETTE DE LA COMMUNE

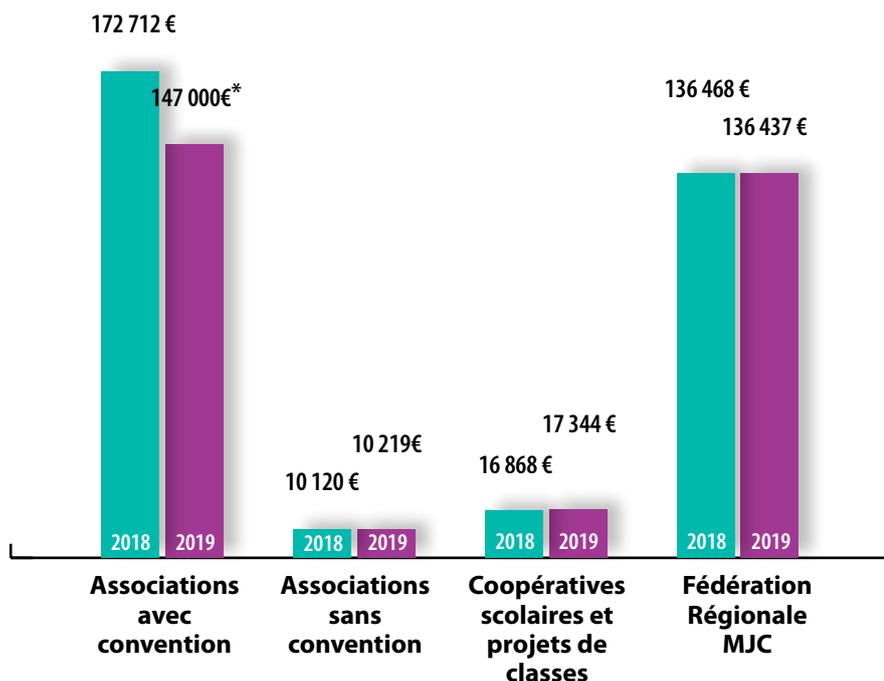


► Dette des communes

En 2018, au niveau national, la dette moyenne par habitant était de 888 € pour les communes de 5000 à 10000 habitants.  
(Source : Direction Générale des Collectivités Locales)

# PRIORITÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Fort du lien social et du dynamisme que les associations créent, la commune souhaite valoriser leur travail au quotidien à travers une augmentation en 2019 de l'enveloppe budgétaire (hors MJC).



**311 000 €**  
DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2019

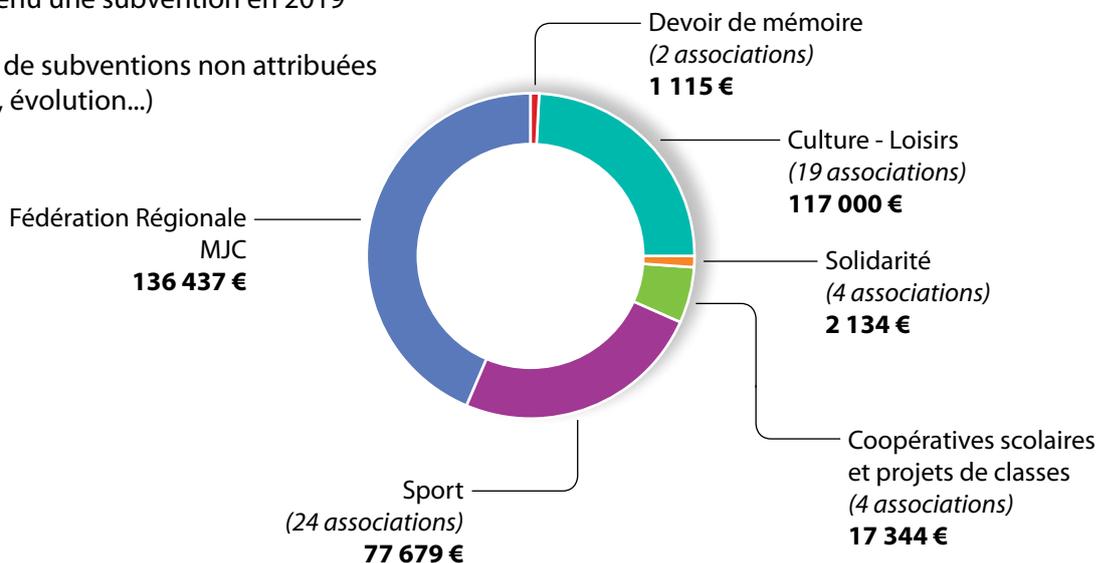
\*Suite au rapprochement de la MJC et du Centre Sociale, la baisse de la subvention MJC est compensée par le versement de la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales du Centre Social vers la MJC/AVS

## ► RÉPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### 54 associations

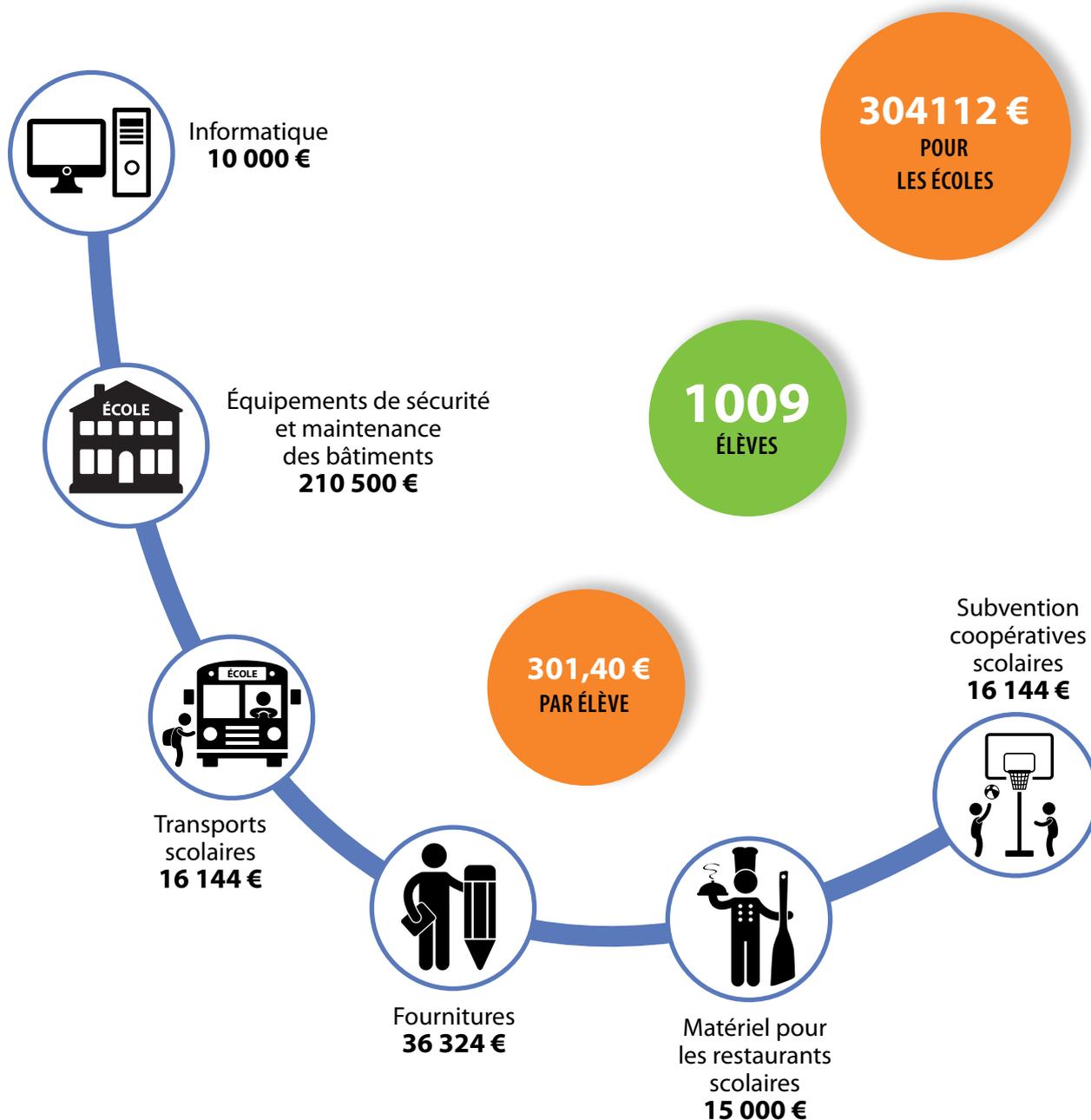
ont obtenu une subvention en 2019

**6 761 €** de subventions non attribuées (projets, évolution...)



# UN EFFORT SOUTENU POUR MODERNISER LES ÉCOLES

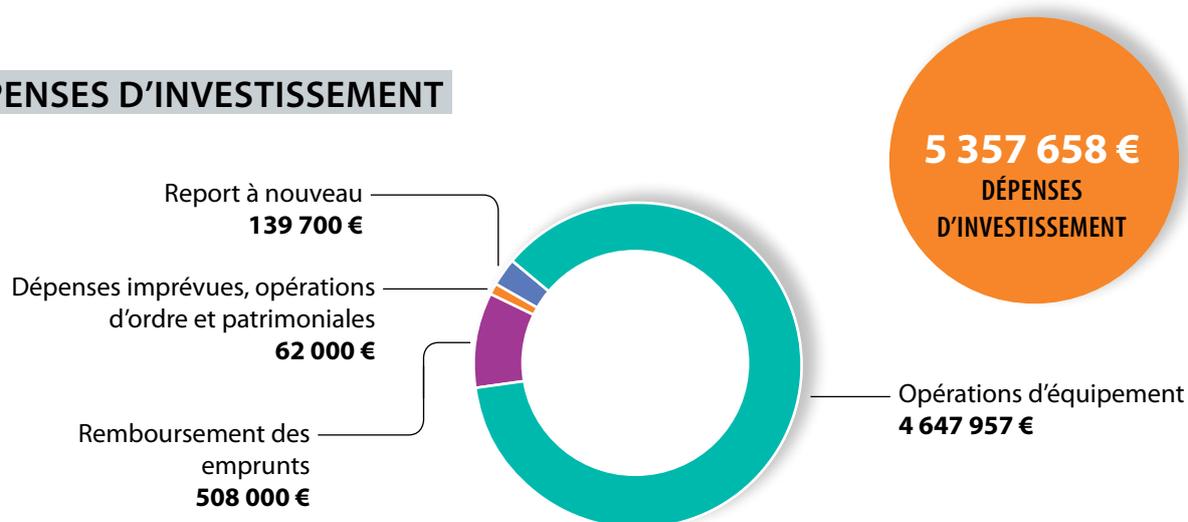
Avec plus de 1000 élèves, la ville de Saint-Lys accélère son soutien aux écoles et à l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos enfants. Les deux priorités sur la numérisation et la sécurité des écoles sont confirmées et poursuivies. Avec d'une part, l'achat et la mise en place de matériel de vidéo-projection, d'ordinateurs portables et de tablettes numériques sur l'ensemble des trois groupes scolaires de la commune. Et d'autre part, avec la rénovation des bâtiments scolaires et l'installation d'équipements de sécurité pour faire face aux nouveaux risques terroristes.



# LES INVESTISSEMENTS MAJEURS

- La commune prévoit d'investir 4 589 957 € sur l'année 2019. Les principaux projets concernent :
- l'achèvement des travaux de L'Escalys avec une ouverture programmée à la fin du dernier trimestre de cette année
  - la réhabilitation des tribunes de rugby et la création d'extensions avec 841 000 € engagés en 2019
  - La rénovation de la voirie avenue de Gascogne et avenue du Languedoc et route de Muret
  - La rénovation et la modernisation du gymnase du COSEC avec 141 000 € engagés en 2019
  - Les autres projets représentant 1 525 660 €.

## ► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## AMÉNAGEMENT URBAIN, VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX



Travaux avenue de Gascogne

### AVENUE DE GASCOGNE

Les travaux en continuité du piétonnier depuis l'avenue Famille Lecharpe jusqu'au boulevard de la piscine ont débuté au printemps et se termineront fin 2019.

Ce réaménagement portera principalement sur la restructuration des trottoirs, l'aménagement de la voirie existante avec la création de stationnements et de voies cyclables.

Ces travaux de voirie seront également assortis de :

- L'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone ;
- La rénovation de l'éclairage public.

Le coût pour la commune après subventions et FCTVA serait de l'ordre de 333 000 €.

## ► Budget communal

### AVENUE DU LANGUEDOC ET ROUTE DE MURET

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue du Languedoc et de la route de Muret (entre le cimetière du village et la ZAC du Boutet) permettront la cohabitation en toute sécurité de tous les modes de déplacement : piétons, Personnes à Mobilité Réduite (PMR), vélos et véhicules motorisés.

Les travaux consisteront à :

- remplacer le réseau séculaire d'eau potable (2ème semestre 2018) ;
- effacer les réseaux d'électricité et de téléphone ;
- rénover l'éclairage public ;
- rénover les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales ;
- effectuer la réfection totale et l'aménagement des trottoirs, parkings et abords de la RD12 ;
- refaire le tapis de roulement.

Ce chantier doit se terminer fin 2019.

Le coût pour la commune après subventions et FCTVA serait de l'ordre de 600 000 €.

### ENTRETIEN ET MODERNISATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Une somme de 160 700 € a été prévue pour la réalisation de travaux de maintenance et de modernisation des bâtiments communaux. Ainsi, La Gravette bénéficiera d'une rénovation énergétique tout comme la Gendarmerie et le CCAS, qui s'accompagnera de travaux de rénovation.

Une nouvelle chaudière sera installée à la salle Libiet.

Dans le cadre de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) 50 000 € ont été prévus. Enfin, il est prévu la création de jardins du souvenir pour les deux cimetières.



### LA POURSUITE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

► Une somme de 373 000 € a été prévue pour des acquisitions foncières, afin de favoriser la rénovation urbaine, la densification en cœur de bourg, de promouvoir l'investissement locatif à destination de logements sociaux et le développement de l'offre foncière ;

► Une étude sur l'aménagement du Saint-Lys de demain va être initiée afin de valoriser le centre-bourg (20 000 €) ;

► La révision du Plan Local d'Urbanisme va se poursuivre (43 000 €).

### AMÉNAGEMENT URBAIN

Avec un budget de 75 850 €, l'aménagement urbain sera favorisé avec la rénovation et la mise en place de bornes incendie, l'implantation de mobilier urbain uniformisé et la mise en place d'une signalétique spécifique à la Coulée Verte.



### ASSAINISSEMENT : EXTENSION ET MODERNISATION DU RÉSEAU

Le conseil municipal vote, chaque année, un budget annexe consacré à "l'assainissement". Ce budget sert à gérer, entretenir, rénover, les réseaux d'évacuation des eaux sur l'ensemble de la commune.

En 2019, ce budget s'élève à 929 441 €. Pour cette année, les principales opérations concerneront :

- L'extension du réseau d'assainissement impasse Bruno ;
- La remise à niveau de tampons et chemisages ;
- La réalisation d'interventions d'exploration de canalisations.

# L'ESCALYS :

## UN LIEU POUR ET AVEC LES SAINT-LYSIENS

L'Escalys verra son ouverture au dernier trimestre 2019. Ce projet permet de réhabiliter un bâtiment central et de créer un nouveau lieu vivant à disposition des associations et de la population.



### UN LIEU ET UN PROJET PARTAGÉ

L'Escalys, c'est la notion de bâtiment public ouvert à tous. L'ancien collège en rénovation et les salles municipales constituent, autour de valeurs de coopération et de citoyenneté, autant d'espaces pour accueillir les habitants et les associations. Le lieu central (ancien collège) permettra de promouvoir, d'informer, d'héberger des initiatives concertées qui viennent animer le projet.

### L'ESCALYS, C'EST :

- 1 Musée (140 m<sup>2</sup>) ;
- 1 salle d'exposition temporaire (50 m<sup>2</sup>) ;
- 6 salles mutualisées (de 140 à 50 m<sup>2</sup>) ;
- 2 logements (80 m<sup>2</sup>) ;
- 1 cuisine (50 m<sup>2</sup>) ;
- les locaux de la Police Municipale (60 m<sup>2</sup>) ;
- 1 espace couvert (150 m<sup>2</sup>).

### AMÉNAGEMENT DE L'ESCALYS

240 000 € prévus au budget 2019 :

- 150 000 € pour l'aménagement intérieur (mobilier, signalétique, matériel informatique, aménagement de la cuisine) ;
- 90 000 € pour l'aménagement du parking.



AVRIL  
**2018**  
DÉBUT DES  
TRAVAUX

DERNIER  
TRIMESTRE  
**2019**  
OUVERTURE  
PRÉVUE



### COÛT DES TRAVAUX

POUR 2019 : 2 082 297,47€

### SUBVENTIONS : 693 532€

- État - DETR : 300 000€
- État - réserve parlementaire : 15 000€
- Conseil Départemental : 300 000€
- Région Occitanie : 58 750€
- Muretain Agglo : 19 782€

# UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE RUGBY

Ouverts au public en 1964, les tribunes du stade de rugby et les vestiaires installés en dessous se sont dégradés au cours des années. Suite à un contrôle technique, l'accès aux tribunes a été interdit en février 2014, pour des raisons de sécurité. Le diagnostic structurel réalisé en mai 2018 a démontré la pertinence de rénover l'équipement existant plutôt que de le démolir.



- 2 vestiaires arbitres avec douches et sanitaires ;
- 2 espaces médicaux (1 pour les joueurs et 1 pour les spectateurs) ;
- 1 local antidopage ;
- des sanitaires pour le public ;
- 1 billetterie ;
- 1 local technique destiné à recevoir le matériel d'entretien du stade ;
- 2 locaux de stockage pour le club de rugby et les activités scolaires ;
- 1 salle de réception polyvalente.

Une requalification urbaine de l'entrée du stade et l'aménagement des abords seront également prévus.

**Le montant du projet est actuellement estimé à 827 710 € HT :**

- désamiantage et démolition partielle des tribunes : 45 000 € HT
  - rénovation des tribunes : 225 000 € HT
  - création des nouveaux locaux : 557 710 € HT
- Demandes de subventions en cours.

**841 000 €**

MONTANT PRÉVU AU  
BUDGET 2019

JUIN  
**2019**  
DÉBUT DES  
TRAVAUX

MARS  
**2020**  
LIVRAISON  
PRÉVUE

**E**n octobre 2018, la commune de Saint-Lys a désigné le cabinet d'architecture « Addictive », afin d'étudier la réalisation d'un complexe sportif de rugby moderne et accueillant, répondant aux exigences de sécurité, d'accessibilité et aux normes de la fédération française de rugby. Une réflexion a aussi été menée afin de satisfaire les attentes et pratiques des différents usagers de cet équipement sportif :

- l'US Canton de Saint-Lys - rugby ;
- les enseignants du collège ;
- l'éducateur sportif municipal.

## UNE TRIBUNE DE 302 PLACES

La commune, accompagnée par le cabinet « Addictive » ont opté pour une conservation partielle des tribunes et la création de nouveaux locaux. Ce choix permettant non seulement de proposer une solution techniquement viable, mais également une diminution des coûts initialement estimés, tout en augmentant le nombre de places assises (de 220 à 302) et en répondant aux exigences d'accueil et d'accès aux personnes à mobilité réduite.

## CRÉATION DE 4 NOUVEAUX VESTIAIRES

Au final, ce complexe sportif de rugby sera constitué de :

- 1 tribune de 302 places assises ;
- 4 vestiaires conformes aux prescriptions de la Fédération Française de Rugby avec ensemble de douches et sanitaires associés ;

## UNE SALLE DE RÉCEPTION POLYVALENTE POURQUOI FAIRE ?

Cette salle de 102 m<sup>2</sup> permettra :

- d'accueillir les joueurs et spectateurs après les matchs ;
- de servir de salle de cours dans le cadre des activités d'EPS du collège et des écoles ;
- de permettre la pratique d'autres activités sportives (gymnastique volontaire, yoga...) ;
- d'être mise à disposition d'autres associations, même non sportives.

# RÉNOVATION ET EXTENSION DU COSEC

Construit en 1975, le gymnase du COSEC (Complexe Omnisport Evolutif Couvert) a vieilli et ne répond plus aux pratiques sportives actuelles. Consciente des difficultés rencontrées par les usagers, la commune de Saint-Lys a donc fait réaliser une étude visant à définir les possibilités d'évolution du gymnase. Après la consultation des différents utilisateurs et une étude menée par le cabinet d'architecture « Le 23 », le scénario retenu a été celui de la réhabilitation et de l'extension du gymnase.



Façade est, côté parking



Le projet de réhabilitation et d'extension du Cosec est un long travail de réflexion en concertation avec l'ensemble des utilisateurs du gymnase.

La première réunion de travail s'est tenue en janvier 2018. Étaient présents, les représentants des associations sportives utilisatrices du Cosec, un représentant du collège Léo Ferré, des membres du SLOO, l'éducateur sportif communal, le directeur des services techniques et les élus en charge du projet. Chaque utilisateur a pu s'exprimer concernant l'usage actuel du COSEC, les limites rencontrées et les besoins à envisager.

Afin de mener à bien le programme de rénovation du bâtiment, un comité de pilotage a été mis en place.

En février 2018, ce comité de pilotage a collecté les fiches d'informations renseignées par les utilisateurs du Cosec, qui ont permis de rédiger le programme d'un projet adapté aux usages actuels et futurs.

## DES ESPACES EXISTANTS RÉNOVÉS

Le projet retenu, prévoit la réhabilitation des deux espaces datant de 1975 : Création de vestiaires, sanitaires, locaux de stockage, club house, rénovation des bureaux et des salles de dojo et de danse. La façade, où se trouve l'entrée

principale, sera entièrement rénovée pour lui offrir un aspect plus contemporain. La toiture existante sera conservée. Façade et toiture seront entièrement isolées.

## UNE NOUVELLE EXTENSION DE 1451 M<sup>2</sup>

Le projet prévoit la démolition de l'espace construit en 1984. En lieu et place, une extension de 1451m<sup>2</sup> sera créée, comprenant deux terrains dont l'un avec possibilité d'une tribune de 308 places.

**Coût total des travaux :**  
**1 780 809,38 € HT**

**Demandes de subvention en cours.**

## D'AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS CONCERNÉS

- Nouveau revêtement pour un terrain de tennis tout temps qui permet une utilisation rapide après la pluie : 38 000 €
- Création d'un vestiaire arbitre pour le football liée aux exigences de la Fédération suite à la montée en division supérieure de l'équipe de Saint-Lys : 30 000 €

**141 000 €**

MONTANT PRÉVU AU  
BUDGET 2019

DÉBUT

**2020**

DÉMARRAGE DES  
TRAVAUX

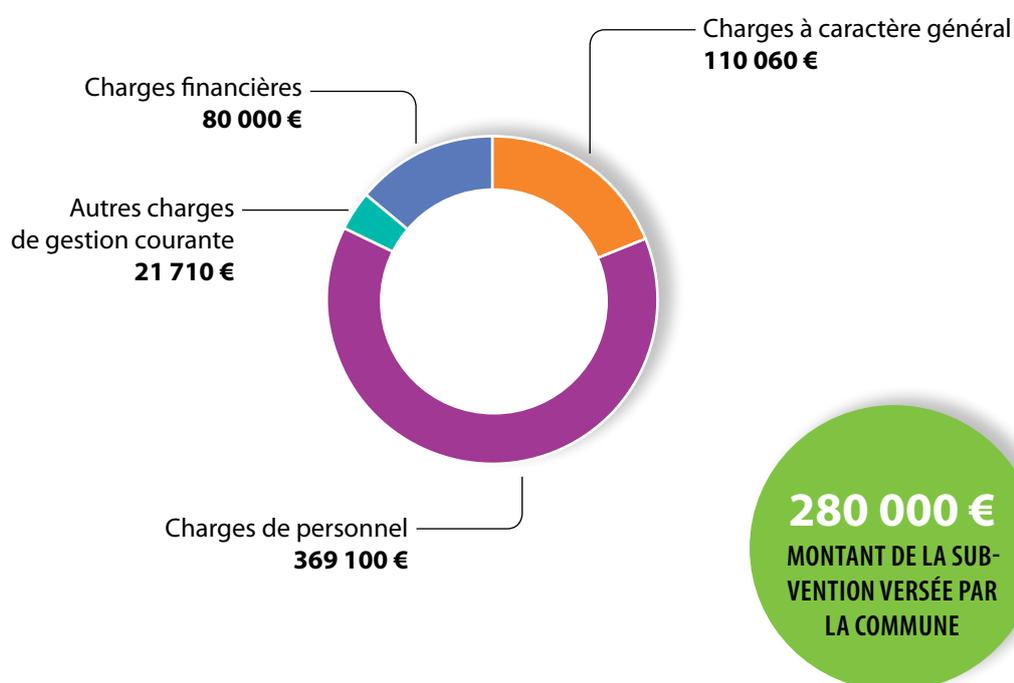
# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

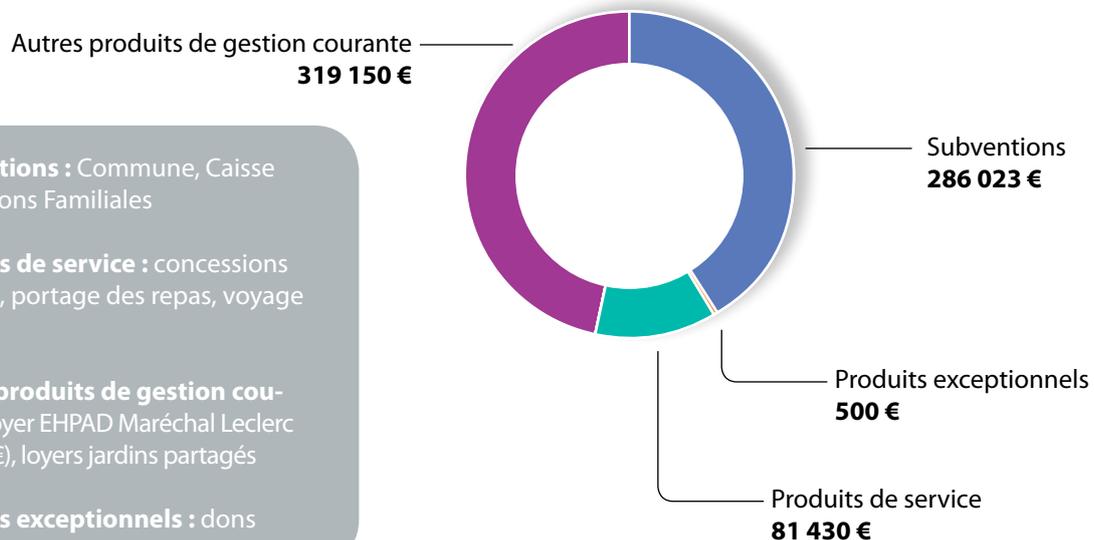
Il informe sur les différents dispositifs d'aide sociale municipale, départementale ou nationale, oriente les personnes vers les organismes ou les institutions adéquats, les accompagne dans leurs démarches, leurs projets d'insertion sociale et professionnelle...

Le CCAS intervient également pour l'aide au déplacement, le portage de repas à domicile, l'hébergement d'urgence, l'aide alimentaire, l'instruction des demandes de logement social, l'aide à l'emploi. Tout au long de l'année, le CCAS organise des actions et animations destinées à différents publics (Journée sécurité routière, Noël des familles, semaine bleue, repas des aînés...).

## ► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## ► RECETTES DE FONCTIONNEMENT



► **Subventions** : Commune, Caisse d'Allocations Familiales

► **Produits de service** : concessions cimetière, portage des repas, voyage séniors...

► **Autres produits de gestion courante** : Loyer EHPAD Maréchal Leclerc (318 000 €), loyers jardins partagés

► **Produits exceptionnels** : dons

► DÉPENSES\* PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

\* Ces dépenses s'entendent hors charges de personnel



**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI**

*Éducation, prévention, citoyenneté, emploi*

BAFA, permis de conduire, journée prévention sécurité routière, ateliers emploi

**10 740€**



**POLITIQUE EN DIRECTION DES FAMILLES**

*Aide aux familles et aux personnes en difficulté*

Aides financières, aide alimentaire, Noël des familles, logements d'urgence et temporaire, jardins partagés

**17 790€**



**POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS**

*Animations pour les seniors*

Repas des aînés, voyage vacances seniors, semaine bleue

**23 360€**



**POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT**

*Aide à la personne*

Portage de repas à domicile, navette communale (transport à la demande)

**52 110€**



**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Secours catholique, jardins partagés, restos du cœur, SOS enfants, du côté des femmes

**1 500€**

**Recettes : 71 580 €**

